



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS D'AURAY

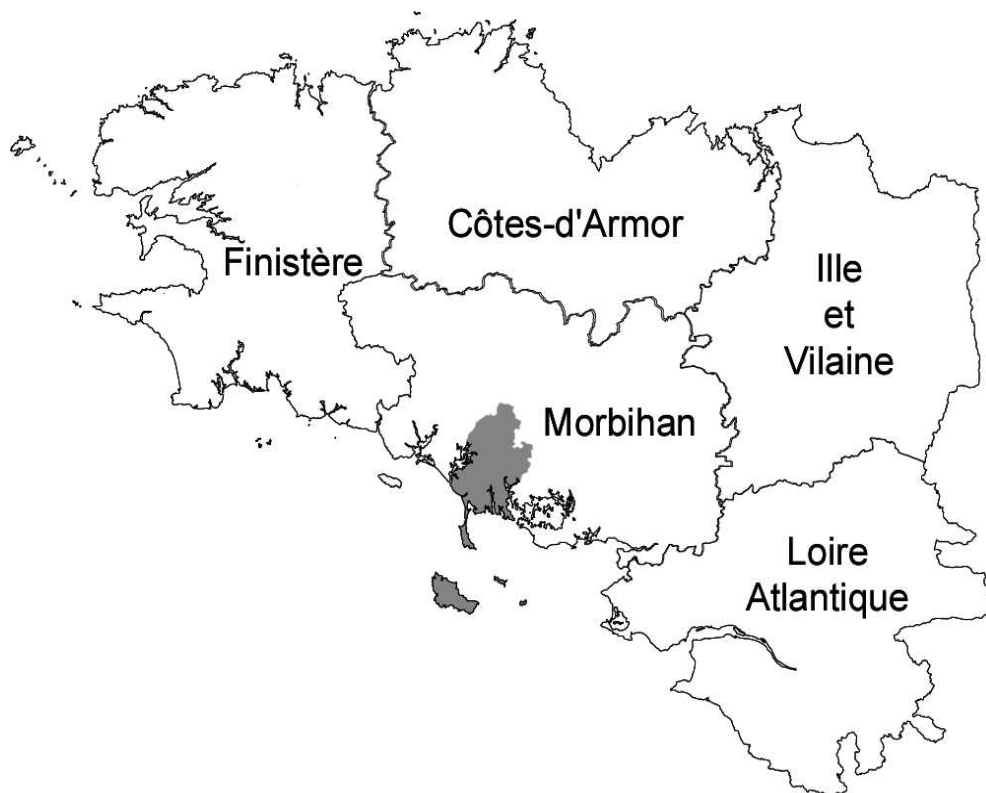
DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO AN ALRE

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS D'AURAY

Nombre de communes :	28
Population totale en 1999 :	72 773
Évolution 1990 - 1999 :	+ 6,0 %
Superficie :	606 km ²
Densité :	120 habitants au km ²
Source : Insee	

Carte I - Localisation du pays d'Auray



Avec une superficie de 600 km², le pays d'Auray est l'un des plus petits de Bretagne. Il fait également partie de ceux qui ont connu la plus **forte progression de population** de 1990 à 1999. Le pays dégage un excédent migratoire qui assure sa croissance démographique. Le parc de logements du pays d'Auray compte la plus forte proportion de résidences secondaires de Bretagne (40 % des logements).

La tendance au **vieillessement de la population** du pays d'Auray se confirme par les résultats du recensement de 1999. Durant la dernière décennie la part des plus de 60 ans s'est accrue pour atteindre 27 % de la population en 1999. Ceci est notamment dû au fait que les nouveaux arrivants sur le territoire sont, pour une part importante, des retraités.

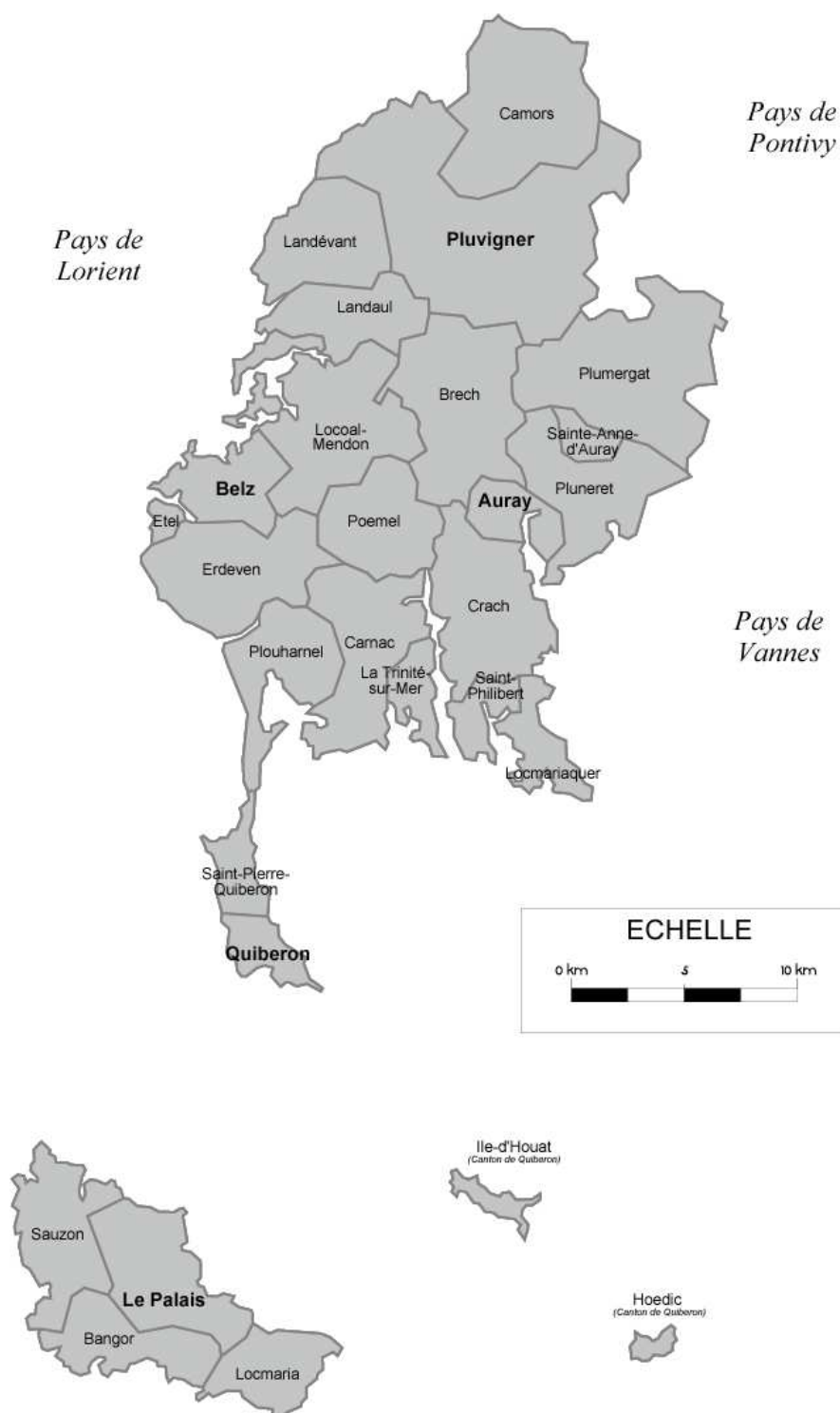
L'appareil productif du pays d'Auray est constitué de quelques grands établissements industriels et d'un tissu très dense d'unités artisanales dont le développement est encouragé par l'orientation touristique du pays. Néanmoins, l'attractivité des bassins d'emploi voisins (comme Lorient et surtout Vannes) se fait sentir.

Source : Insee

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS D'AURAY

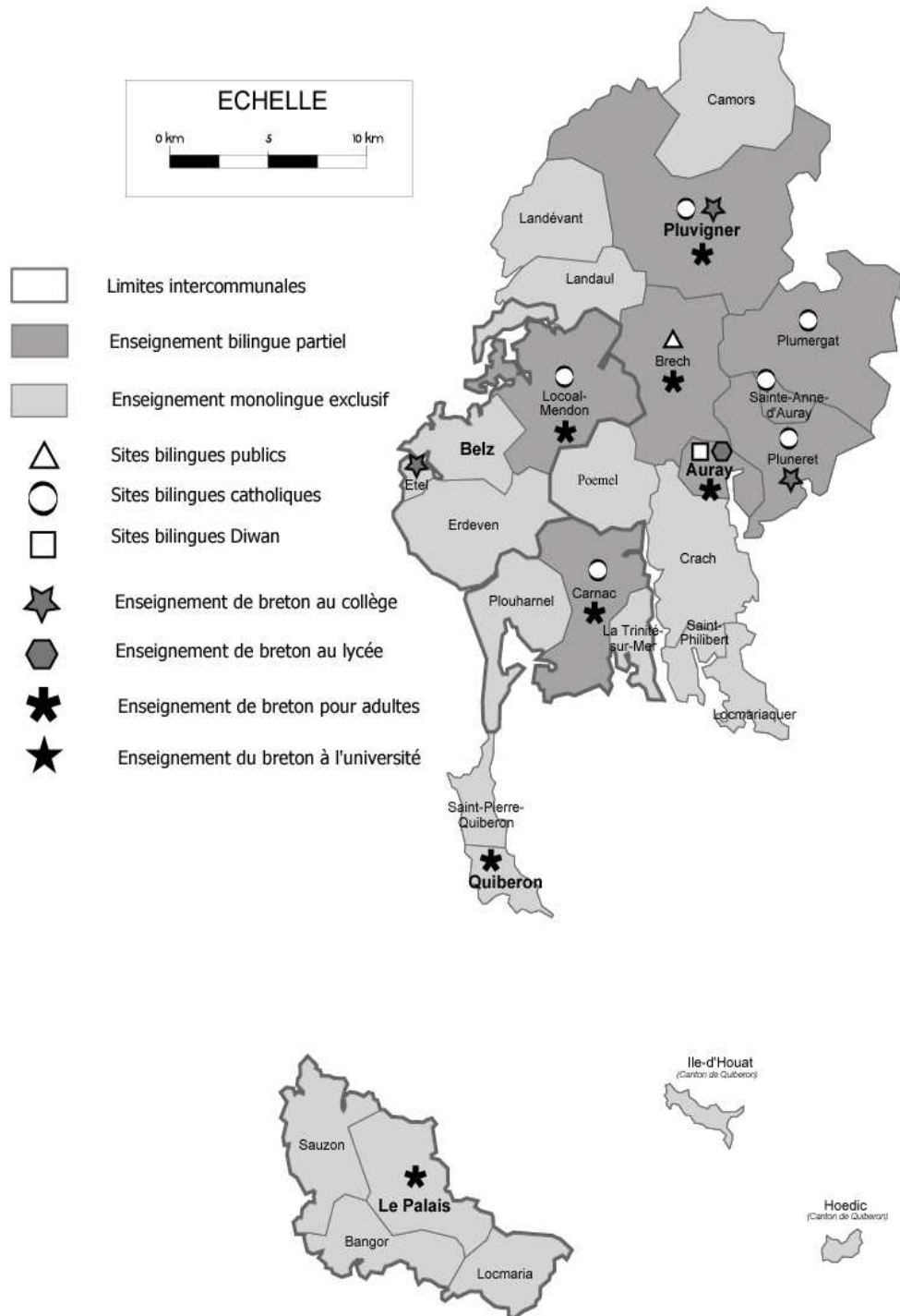
En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, on estime qu'il y a environ 8 000 brittophones dans le pays d'Auray, soit 11 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique). Sur ce territoire, comme sur l'ensemble de la Basse-Bretagne, cette population est vieillissante.

Carte II – Présentation des communes du pays d'Auray



I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays d'Auray - rentrée 2003



N.B. : Le symbole correspondant à chaque type d'enseignement n'est porté qu'une fois par commune, que celui-ci bénéficie de plusieurs sites ou d'un seul.

A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

L'enseignement bilingue dans le pays d'Auray est jeune puisqu'il n'est implanté que depuis 1989 (ouverture d'une classe bilingue publique à Brech). La filière à parité s'est enrichie par l'ouverture d'un site privé catholique à Carnac en 1992. Cette dernière filière est particulièrement dynamique dans cette région de la Bretagne, des sites se sont en effet ouverts depuis dans 5 autres communes et les effectifs sont en constante augmentation. Les trois filières sont présentes dans le pays d'Auray depuis l'ouverture en 1999 d'une école de la filière immersive Diwan à Auray.

L'augmentation des effectifs est très fortement liée au développement de l'offre bilingue dans le pays d'Auray. Chaque fois qu'une classe ou une école s'ouvre, elle rencontre une demande parentale importante et ses effectifs croissent rapidement. Cela illustre bien l'adhésion de la population à l'enseignement en breton et, plus largement, cela traduit une demande sociale importante en faveur de la langue bretonne.

Pour l'instant, la filière ne se poursuit au collège que dans un site catholique, celui de Sainte-Anne-d'Auray. La continuité de l'enseignement bilingue public n'est donc pas assurée. Aucun lycée et aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré.

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays d'Auray par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Auray	11	4	-	-	15
Brech	35	39	-	-	74
Carnac	19	27	-	-	46
Locoal-Mendon	23	12	-	-	35
Plumergat	6	12	-	-	18
Pluneret	29	22	-	-	51
Pluvigner	36	32	-	-	68
Sainte-Anne-d'Auray	28	14	19	-	61
TOTAL	187	162	19	-	368

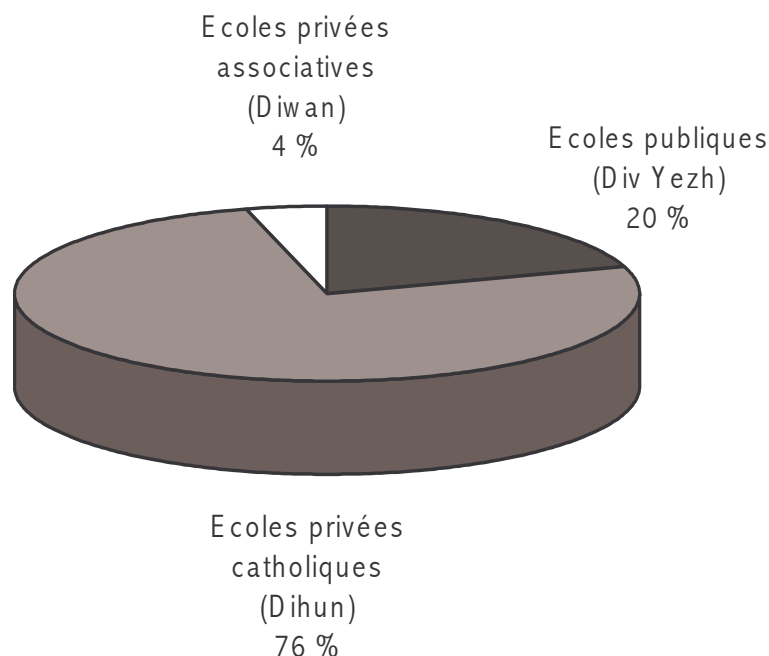
Tableau II - Effectifs bilingues du pays d'Auray par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	35	39	-	-	74
Ecoles privées catholiques (Dihun)	141	119	19	-	279
Ecoles privées associatives (Diwan)	11	4	-	-	15
TOTAL	187	162	19	-	368

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays d'Auray **368 élèves** de la maternelle au collège, soit 4 % de la population scolaire bilingue bretonne (l'ensemble de la population scolaire du pays d'Auray ne représente qu'1,7 % de la population scolaire bretonne). Ces effectifs ont augmenté de 10 % par rapport à ceux de la rentrée 2002.

95 % des effectifs bilingues du pays d'Auray sont scolarisés dans le préélémentaire et le premier degré. Cette situation s'explique en partie par la jeunesse des filières, mais il paraît évident qu'il conviendrait d'ouvrir davantage de classes bilingues dans le secondaire étant donné les effectifs du primaire.

Graphique 1 - Répartition des effectifs bilingues par filière - rentrée 2003



L'enseignement bilingue est désormais présent dans 8 des 28 communes du pays d'Auray (soit un tiers des communes). Sur ces 8 sites, 6 sont des sites privés catholiques ; ils scolarisent les trois quarts des élèves bilingues du pays. Il existe par ailleurs un site bilingue public et une école Diwan.

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Auray	2,5	0,9	-	-	0,7
Brech	16,7	13	-	-	6
Carnac	14,2	10	-	-	4,2
Locoal-Mendon	9,7	7,5	-	-	8,5
Plumergat	13,7	9,3	-	-	7,1
Pluneret	7,9	6,9	3,4	-	5,8
Pluvigner	13,7	9,3	-	-	7,1
Saint-Anne-d'Auray	17,7	6,2	5,1	-	3,9
PAYS D'AURAY	5,0	3,2	1,0	-	2,5
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles (c'est particulièrement vrai dans le secondaire).

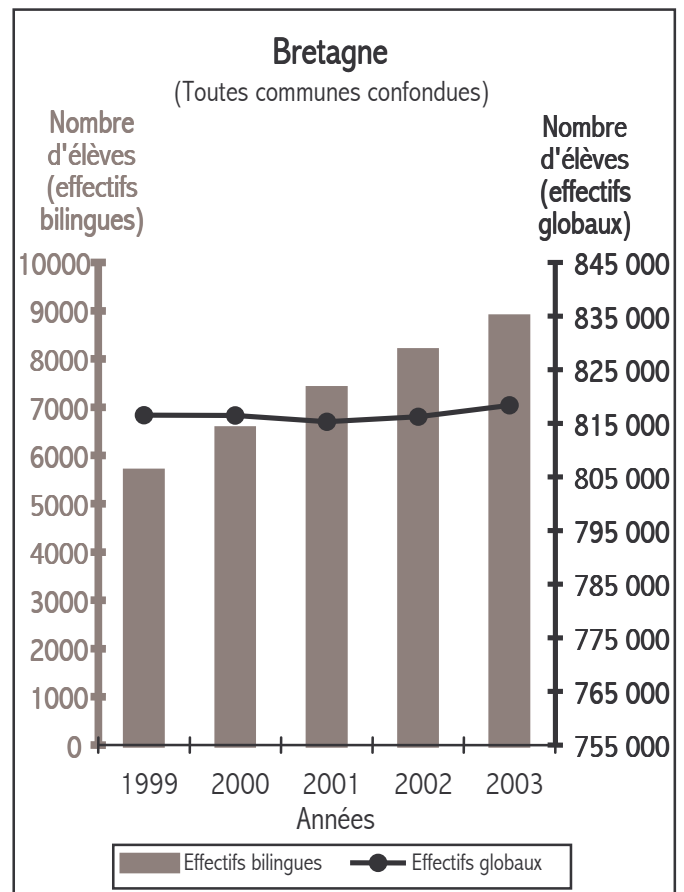
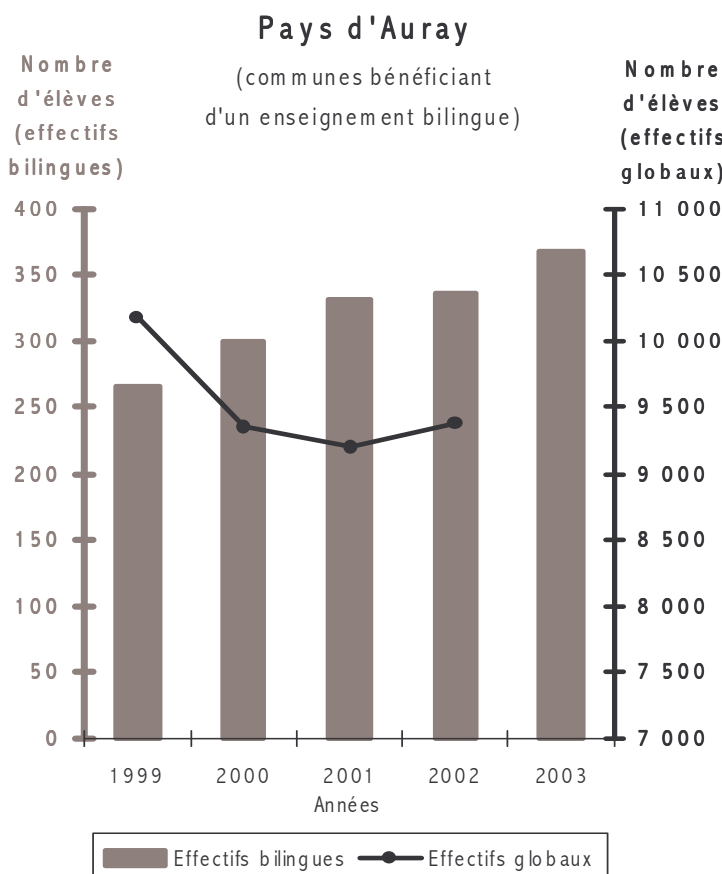
Le pourcentage d'enfants scolarisés dans les filières bilingues en pays d'Auray (2,5 %) est supérieur d'1,5 point à la moyenne bretonne (1,03 %). Cette différence est encore plus nette quand on ne prend en compte que le premier degré (le second degré introduisant un biais) : pour l'année scolaire 2002/2003, le pourcentage d'enfants scolarisés en premier degré dans les filières bilingues est ici de 4,0 % contre 1,6 % sur l'ensemble de la Bretagne. En terme de proportion, le pays d'Auray se classe donc au-dessus de celui de Brest qui constitue pourtant un pôle important de développement pour l'enseignement bilingue.

▪ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays d'Auray bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 1999 - 2003¹

Commune	1999		2000		2001		2002		2003 ¹
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues
Auray	15	3 799	29	3 830	25	3 460	23	3 385	15
Brech	35	254	47	311	54	812	52	867	74
Carnac	47	1 135	35	1 159	48	854	47	1 113	46
Locoal-Mendon	18	310	20	229	24	262	22	258	35
Plumergat	44	178	50	197	19	196	17	196	18
Pluneret	19	912	22	920	40	924	42	950	51
Pluvigner	55	1 039	58	1 033	74	999	73	1 034	68
Saint-Anne-d'Auray	33	2 565	39	1 680	48	1 702	61	1 581	61
Pays d'Auray	266	10 192	300	9 359	332	9 209	337	9 384	368

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays d'Auray (et sur l'ensemble de la Bretagne) de 1999 à 2003



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

¹ A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2003.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays d'Auray, on retrouve clairement les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays d'Auray à l'heure actuelle.

L'inspection académique du Morbihan pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

Trois collèges publics du pays d'Auray sur sept proposent un enseignement facultatif de breton : **61 collégiens** suivaient ces cours en 2002/2003, soit 8 % des effectifs de ces cours dans le Morbihan. 2 % des collégiens de ce pays ont suivi cet enseignement en 2002/2003. Un lycée d'Auray propose le breton en langue vivante. 4 lycéens suivaient cet enseignement en 2002/2003, soit 1,5 % des effectifs en breton du Morbihan.

On est frappé par la faiblesse de ces effectifs comparés au dynamisme des écoles bilingues du pays. Un rapport abordant ce sujet (*Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes*) a été remis en septembre 2000 au Ministère de l'Education nationale par l'Inspection Générale de l'Education nationale. La première cause qui y est avancée pour expliquer cette faiblesse est le manque d'information. Il conviendrait donc d'encourager une campagne de communication à destination des familles qui mettrait en valeur les bienfaits du bilinguisme et l'offre existante. Cette dernière ayant du reste besoin d'être étendue à un plus grand nombre d'établissements et de bénéficier de meilleures conditions pratiques.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

Un enseignement du breton existe probablement dans certains établissements privés du pays d'Auray, mais nous ne disposons pas de données précises sur ce point.

3 - Enseignement supérieur

Il n'existe aucun pôle universitaire dans le pays d'Auray.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

▪ Cours du soir

Un enseignement de breton aux adultes est proposé dans 7 communes du pays d'Auray, soit un quart des communes du territoire. L'enseignement du breton aux adultes est ici en majorité coordonné par l'association Sten Kidna (elle assure des cours dans 4 des 7 communes). Cette association dispose d'un emploi salarié (contrat emploi-jeune).

A noter que plusieurs associations du pays sont membres de DAO (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Au cours de l'année 2001/2002, environ 175 adultes ont suivi ces cours du soir, dont une forte majorité (72%) en cours débutant (niveau 1), ce qui montre bien l'intérêt de plus en plus grand porté par la population du pays.

▪ Stages de breton

L'association Sten Kidna propose également des stages de deux jours. Une quarantaine d'adultes a bénéficié de ces stages au cours de l'année 2001/2002.

En somme, qu'il s'agisse de l'enseignement en breton dans les filières bilingues ou des cours du soir pour les adultes, on constate que l'offre est en bonne adéquation avec la répartition de la population dans le pays d'Auray.

Il serait toutefois intéressant qu'une enquête précise (précédée d'une campagne d'information adéquate) soit menée auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des différentes filières bilingues réponde au mieux aux attentes réelles de la population (il y a des raisons de penser que l'enseignement bilingue puisse se développer notamment dans les communes d'Auray, Landévant ou Camors). Plus globalement, une telle étude à l'échelle de la Bretagne permettrait d'évaluer assez précisément le nombre d'enseignants bilingues à former pour pouvoir répondre à la demande.

En outre on observe sur l'ensemble des pays de Bretagne que la mise en place dans une commune de cours du soir pour adultes, étant le fait d'associations et répondant donc directement à une attente de la population, est la première manifestation d'une demande en faveur de la langue bretonne. Si cette attente se confirme, elle peut amener la mise en place d'une forme d'enseignement bilingue (à l'initiative du milieu associatif, des parents d'élèves et/ou des pouvoirs publics locaux), et être prise en compte par la municipalité à travers une politique linguistique volontariste (signalisation bilingue, etc.).

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS D'AURAY

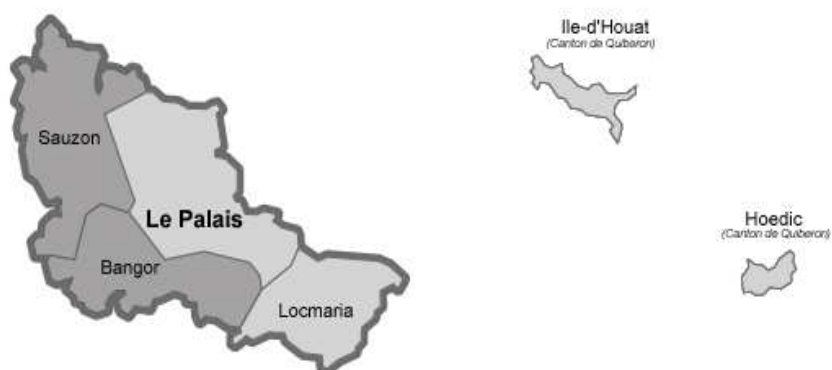
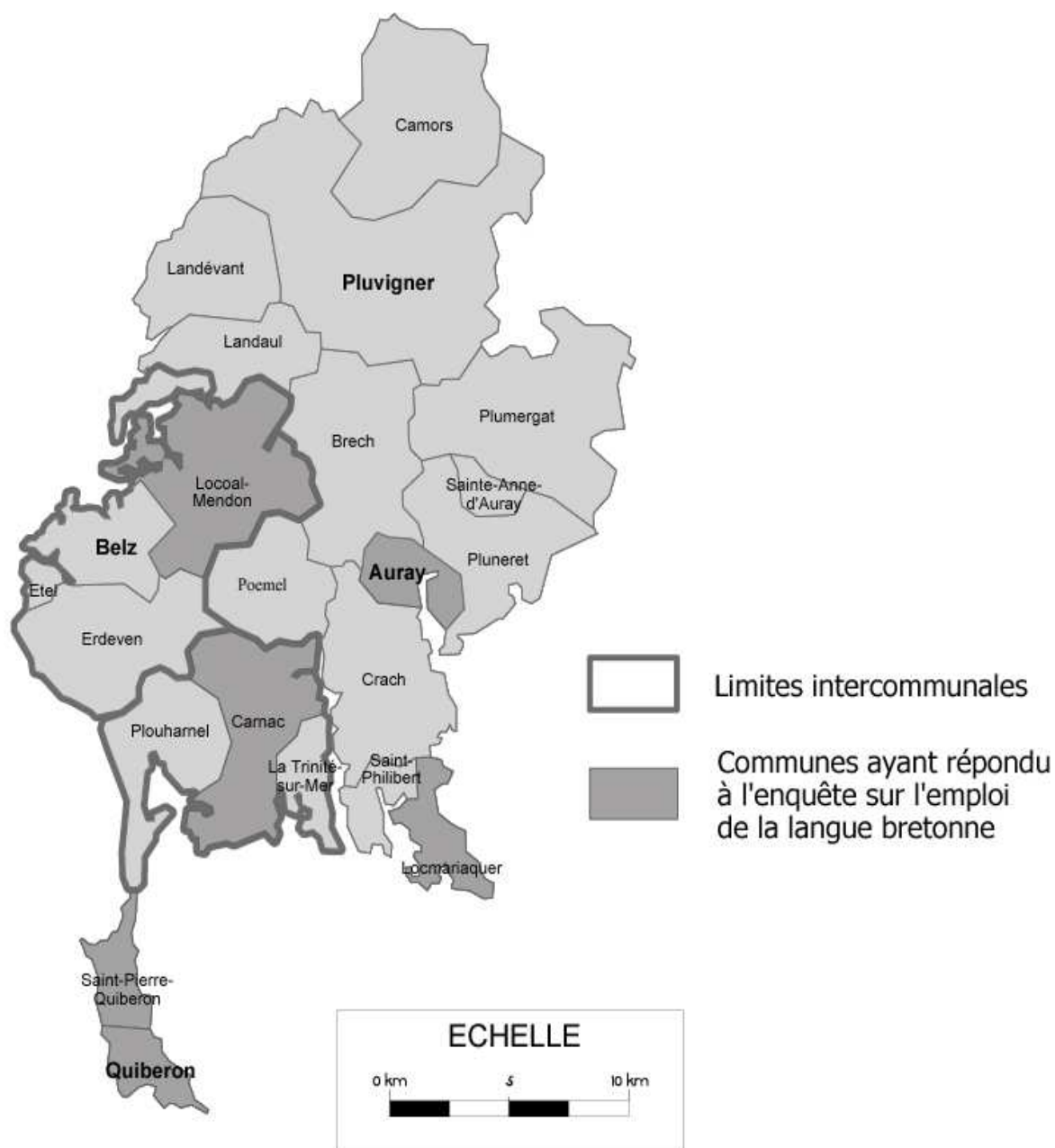
Le réseau routier départemental dans le Morbihan, et donc celui du pays d'Auray, n'est pas équipé de signalisation directionnelle bilingue français-breton. Aucune décision du Conseil général du Morbihan n'a été prise en ce sens (à l'inverse du Conseil général des Côtes-d'Armor au milieu des années 80 et du Conseil général du Finistère dans les années 90). Seuls certains panneaux bilingues de signalisation touristique départementale ont été installés.

Le breton est présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative de certaines communes du pays d'Auray, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Plus d'un quart des communes du pays d'Auray (8 sur 28) a participé à cette enquête. Cela correspond à un taux de participation légèrement supérieur à la moyenne bretonne (24,6 %), mais inférieur à celui constaté en Bretagne occidentale (34,6 %). Sur ces communes vivaient 38 % de la population du pays lors du recensement de 1999.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays d'Auray, la majorité des communes ayant participé à l'enquête (7 sur 8) s'est dite en accord avec les affirmations suivantes : « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons » et « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays d'Auray sont équivalentes à celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (l'unanimité sur ces deux idées est générale). Cela traduit bien le très fort attachement à la langue bretonne et sa valeur identitaire incontestable.

2 - Emploi de la langue bretonne dans la signalisation et dans le fonctionnement interne de la mairie

Les deux tiers des communes du pays d'Auray ayant participé à l'enquête ont installé des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération comportant la forme bretonne du nom de la commune. Trois d'entre elles se déclarent prêtes à utiliser la forme bretonne du nom de leur commune sur les bâtiments publics et/ou dans le bulletin municipal et sur le papier à en-tête.

Cependant jusqu'à présent, peu de communes du pays d'Auray vont au-delà de l'emploi symbolique de la langue bretonne dans la signalisation. L'une des communes ayant participé à l'enquête (Locoal-Mendon) dit avoir installé des panneaux touristiques, et elles sont deux (Locoal-Mendon et Quiberon) à annoncer avoir installé des plaques de rues bilingues.

Concernant l'emploi de la langue bretonne dans le fonctionnement interne de la mairie, Locoal-Mendon se déclare disposée à faciliter un accueil en breton en proposant une formation en langue bretonne à ceux de ses employés qui le souhaitent.

L'ensemble de ces données montre qu'il est aujourd'hui possible de passer à des actions plus volontaristes en faveur du bilinguisme sur le territoire du pays.

3 - Promotion de l'emploi de la langue bretonne

3 des 7 communes du pays d'Auray s'étant prononcées sur ce point se déclarent prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne au quotidien. Cette proportion est comparable à celle relevée sur l'ensemble de la Bretagne (46%) mais plus faible que celle relevée en Bretagne occidentale seulement (63%).

Dans le détail, la municipalité d'Auray a dit souhaiter développer l'enseignement bilingue pour les scolaires, celle de Locoal-Mendon s'est prononcée en faveur d'une initiation au breton dans le primaire, et Bangor se joint à ces deux communes sur l'idée de mettre en place ou développer des cours du soir pour adultes (Locoal-Mendon et Bangor ne bénéficiant pas de tels cours à l'heure actuelle).

La moitié des communes ayant participé à l'enquête se déclare prête à mener une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue. Cette proportion est bien supérieure à celle de l'ensemble de la Bretagne (21%), or une telle enquête menée à l'échelle du pays d'Auray conjointement avec une campagne d'information appropriée pourrait s'avérer utile pour mieux adapter l'offre disponible à l'attente existante.

L'ensemble de ces données montre qu'il y a, dans les communes du pays d'Auray ayant répondu à l'enquête, des prises de position favorables à la langue bretonne. Mais les actions concrètes déjà accomplies ou susceptibles d'être accomplies ne sont le fait que de quelques mairies. La mobilisation des municipalités de ce territoire paraît donc faible pour un pays appartenant à la Basse-Bretagne.

Locoal-Mendon s'est particulièrement distinguée lors de l'enquête : elle est la seule mairie à avoir répondu en breton, elle est également la seule des 8 communes du pays d'Auray s'étant exprimées à dire faire usage du breton lors de séances du Conseil municipal ou pour rédiger quelques articles de son bulletin municipal. Néanmoins, Locmariaquer est la seule commune de ce territoire à s'être dite intéressée pour rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne.

Il paraîtrait pourtant utile que ces communes soient conseillées pour contribuer activement à la construction de l'avenir de la langue bretonne.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne Ya d'ar Brezhoneg a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 14 novembre 2003, seules deux entreprises du pays d'Auray avaient signé cet accord. Il avait alors recueilli 517 signataires sur l'ensemble de la Bretagne, dont une moitié d'entreprises. Là encore on constate un décalage entre le développement de l'enseignement bilingue dans le pays d'Auray et son accompagnement dans la vie sociale. Mais il faut reconnaître que par manque d'effectifs et de partenaires sur le territoire considéré, l'Office de la Langue Bretonne n'a pas encore pu mener une campagne de sensibilisation adéquate sur le pays d'Auray.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

En dehors du milieu de l'enseignement, où des compétences en langue bretonne sont demandées (enseignement bilingue, enseignement du breton en tant que langue vivante dans le secondaire, voire enseignement pour adultes) la langue bretonne n'est que peu présente dans le monde du travail dans le pays d'Auray. On estime à une vingtaine le nombre de postes liés à la langue bretonne sur le territoire du pays d'Auray.

3- Vie culturelle, loisirs et sport

▪ Activités extrascolaires pour les enfants

Sten Kidna organise à l'occasion des soirées de contes et lectures en breton, « Un euriad marvailhoù », destinées aux enfants à partir de 6 ans.

Des visites en breton de l'Écomusée de Saint-Dégan à Brech ont été proposées aux enfants des écoles bilingues du pays d'Auray en partenariat avec l'association Sten Kidna. Il semble qu'elles ne le soient plus à l'heure actuelle.

On sait l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient proposées sur ce pays des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

On peut toutefois signaler qu'une initiation au breton autour de la danse et du jeu est proposée aux enfants par le Cercle Celtique de Crac'h Yaouankiz er Stêr.

▪ Activités pour les adultes

Sten Kidna propose dans le pays d'Auray des activités en langue bretonne tel qu'un cycle de conférences, des promenades et des veillées en langue bretonne. L'association propose ainsi une à deux fois par mois « Ober e brezhoneg », des ateliers intergénérationnels d'initiation à toutes sortes d'activités. Elle organise également un « filaj » qui se déroule le temps d'un vendredi soir chaque mois et est l'occasion d'un débat en breton regroupant 60 à 70 personnes. Sten Kidna est aussi susceptible d'organiser des événements plus ponctuels comme « Kanomp asabl », après-midi chanté organisée en partenariat avec le groupe de chanteurs Kanerion Pleuigner, qui a rassemblé plus de 300 participants pour sa première édition en avril 2003.

L'association Bemdez, basée à Vannes, organise chaque année des festivités à l'occasion du premier mai. Elles laissent une place importante à la langue bretonne et se déroulent entre Baud et Auray.

4 - Religion

En septembre 2003, l'évêque de Vannes, Mgr Gourvès, a édité une lettre pastorale bilingue intitulée *Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'église*. Il y invite tous les services de l'église à « donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses ». Il y demande d'autre part à « l'Ecole catholique d'accentuer son effort, de continuer à prendre les mesures utiles pour permettre à tous les enfants et jeunes (...) de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture ».

Des messes en breton sont célébrées régulièrement sur le territoire du pays d'Auray, notamment à la basilique de Sainte-Anne-d'Auray.

L'association Santez Anna Gwened, créée en 1994 et basée à Vannes, a pour but de promouvoir la liturgie en breton. Pour ce faire, elle a notamment édité des documents : livres de cantiques, compacts disques, etc. Elle est enracinée « géographiquement et spirituellement dans le sanctuaire de Sainte Anne d'Auray ».

Enfin, signalons pour l'anecdote que le Pape Jean-Paul II s'est exprimé en breton lors de son passage à Sainte-Anne-d'Auray en septembre 1996. Il y a cité les paroles qu'aurait prononcées Sainte Anne lors de son apparition à Yvon Nicolazic vers 1625.

5 - Médias

▪ Télévision

Sur le territoire considéré, France 3 Ouest diffuse près d'1 heure 35 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

En plus des émissions diffusées sur la Bretagne administrative (*Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 54 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants) le pays d'Auray reçoit le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad* (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par France 3 Iroise.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matchs de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est Partiellement bilingue.

▪ Radio

Sur l'ensemble du pays d'Auray, le volume horaire cumulé des programmes radiophoniques en langue bretonne est d'environ **50 heures par semaine** en 2003/2004. L'offre de programmes radiophoniques associatifs représente 60 % de l'offre totale des programmes radiophoniques diffusés sur le pays d'Auray.

Radio Bleu Armorique, radio locale du service public du réseau France Bleu, couvre l'ensemble du pays. Elle propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes).

Radio Bleu Breiz Izel, peut être captée sur le territoire du pays d'Auray. Environ 20 heures de programmes en langue bretonne sont diffusées par semaine, dont une émission quotidienne diffusée de 18h30 à 21 h, et un flash d'information de 5 minutes en langue bretonne (4 fois par jour), *Keleier Breizh*.

Radio Bro Gwened, radio locale associative basée à Pontivy, diffuse environ 30 heures d'émissions en breton (dont 21 heures en breton vannetais). Du lundi au vendredi, Radio Bro Gwened propose ainsi un flash sur l'actualité et quatre émissions quotidiennes: *Liv an amzer* de 7h30 à 9h, *Kreiz mintin* de 11h à 12h, *Pop skeud* de 17h30 à 18h, et *Redek kleuz ha garzh* de 18h15 à 20h. Enfin, une émission est diffusée le samedi de 11h à midi : *Ne vin ket pilet evit Komz*.

Le volume horaire des programmes en langue bretonne diffusés sur les ondes est ici enrichi par les échanges d'émissions qui se produisent entre Radio Kreiz Breizh, Radio Bro Gwened, Radio Kerne et Arvorig FM.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Un petit pays dynamique vis-à-vis de la langue bretonne (notamment au niveau de l'enseignement bilingue) mais qui a besoin de renforcer et d'enrichir ses initiatives.

LA PERSONNALITE DU PAYS D'AURAY

Bien qu'étant l'un des plus petits pays de Bretagne, le pays d'Auray fait preuve de **dynamisme** en ce qui concerne la langue bretonne. Ce dynamisme est manifestement d'abord **le fait de la population** puisqu'elle se traduit surtout par **l'action des associations** (associations de parents d'élèves, associations organisant des cours du soir, etc.).

Il apparaît par ailleurs que les **pouvoirs publics locaux** restent, pour la plupart d'entre eux, **encore assez passifs** quant au développement de la langue bretonne. On sait pourtant que l'avenir de cette langue passe par la mise en place de **politiques volontaristes**.

A ce titre, on peut mettre ici en exergue au moins 2 des enjeux de la Charte de développement du pays d'Auray : « *Mener une politique de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel* », et « *Vivre la culture comme ciment social et facteur d'épanouissement de l'individu* ». La langue bretonne doit de toute évidence être prise en compte pour qu'il soit répondu efficacement à ces enjeux.

POINTS FORTS

L'attente du public en faveur du breton est forte dans le pays d'Auray. De nombreux faits en témoignent : la dynamique des effectifs des écoles bilingues, leur poids dans l'enseignement sur ce territoire, les nombreux cours de breton pour adultes qui se sont ouverts sur l'ensemble du territoire.

POINTS A AMELIORER

Néanmoins cette attente a besoin d'être mieux prise en compte notamment par les pouvoirs publics (développement de la signalisation bilingue, aide au développement du monde associatif, etc.). Il serait bon, par ailleurs, que le tissu associatif se renforce et soit en mesure de proposer un éventail d'activités en breton le plus large possible aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Dans le domaine de l'enseignement, enfin, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves.

Il conviendrait de même d'étudier sérieusement la question de la mise en place de crèches et de centres aérés bilingues.

Les cours de breton dans le secondaire ont besoin d'une campagne d'information qui accompagnerait un développement de l'offre.

Il est important que soit mise en place sur le pays d'Auray une offre diversifiée d'activités en breton destinées aux enfants. Il conviendrait de plus que l'offre d'activités en breton destinées aux adultes se développe davantage.

BIBLIOGRAPHIE

GOURVES F.M., septembre 2003. Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise. Vannes, 16 pages.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.

INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages

OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.

PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

Académie de Rennes

Les associations du pays d'Auray (et tout particulièrement Sten Kidna et Gevred)

Les communes du pays d'Auray

Conseil Régional de Bretagne

DAO (Deskiñ d'an Oadourien)

DIV YEZH - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique

DIHUN - Kevredigezh evit ar Brezhoneg er Skolioù

DIWAN

Evêché de Vannes

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

Inspection Académique du Morbihan

Rectorat de Rennes

UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)